

Comité technique :  
Sports de nature et évaluation des incidences  
4 décembre 2012 – Paris

## COMMENT REALISER UNE EVALUATION DES INCIDENCES ?

Témoignages :

Arnaud HUET, organisateur de **SuisseLE**  
Normande**RAID**

Sandra GRIDAINE, chargée de mission Natura 2000 – DREAL Basse-Normandie



En Basse-Normandie, le pilotage stratégique de Natura 2000 se fait au niveau régional, par la DREAL.

Toutes les informations relatives aux sites Natura 2000 et aux évaluations des incidences sont regroupées sur le site internet de la DREAL.



## Témoignage d'un organisateur : Arnaud HUET

- Raid multisports de nature (canoë, VTT, course d'orientation,...) comportant plus de 200 participants et se déroulant à 75 % sur site NATURA 2000.

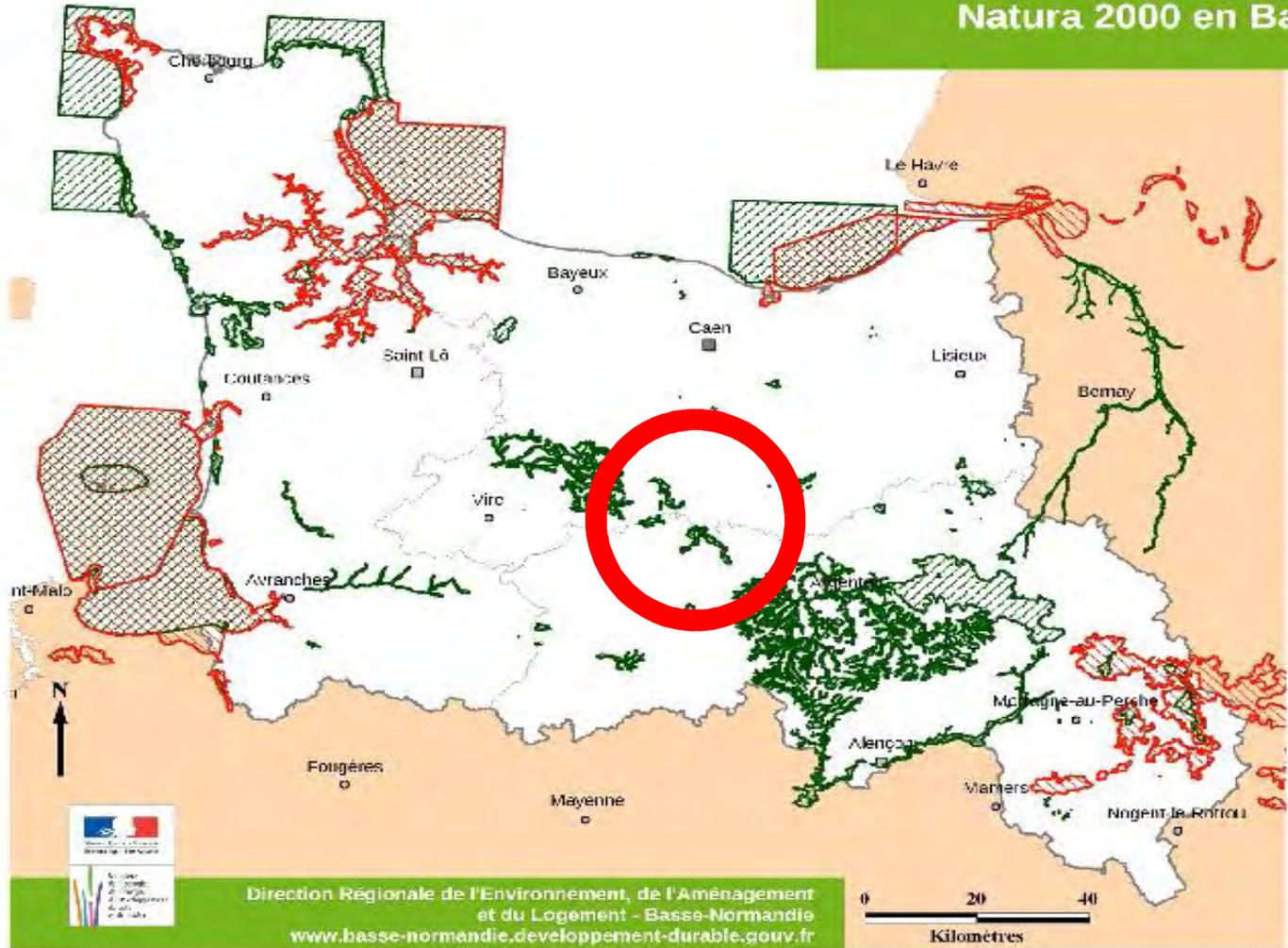


- 2 éditions (2011 et 2012) nécessitant une évaluation d'incidence complète (voir logigramme)



# SITUATION GEOGRAPHIQUE

## Natura 2000 en Basse-Normandie



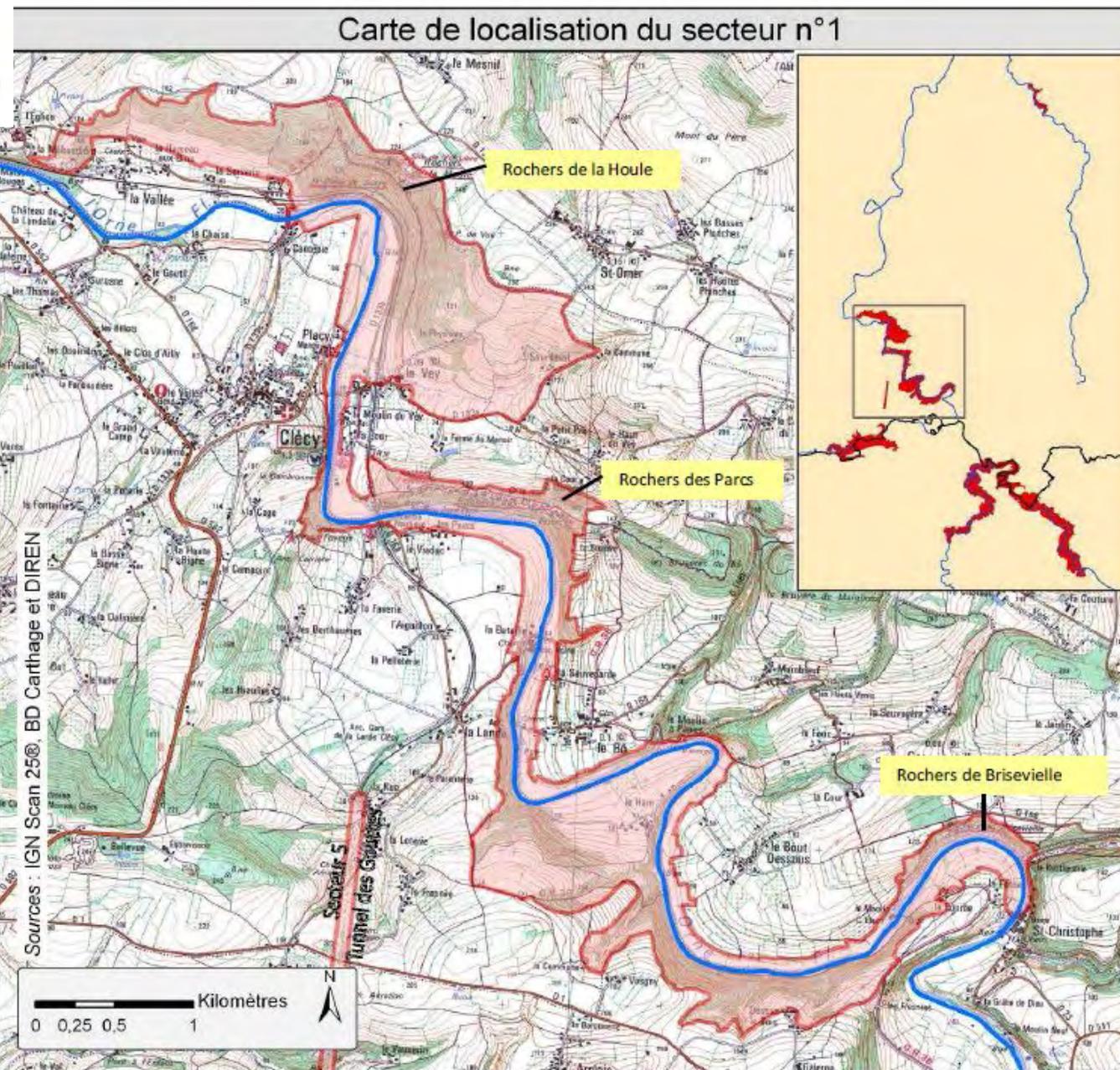
-  Directive Oiseaux
-  Directive Habitats
-  Sites d'Importance Communautaire
-  Parc Naturel Régional
-  Limites départementales
-  Limites régionales

Source :  
DREAL  
© IGN - Prodiges 012400707  
LE BRULÉ - DREAL SRMP

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - Basse-Normandie  
www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr



Site FR2500091  
« Vallée de l'Orne et  
Ses affluents »  
Secteur n°1 :  
Vallée de l'Orne de  
Pont-d'Ouilly à  
Saint-Rémy-sur-Orne



# LOGIGRAMME

La manifestation :

- donne-t-elle lieu à un titre international ou national (compétition, épreuve de championnat, ...) ou,
- a-t-elle un budget d'organisation de plus de 100 000 €, ou
- risque-t-elle de dépasser le seuil de 200 participants inscrits, ou
- pour les manifestations motorisées, se déroule-t-elle en dehors des voies ouvertes à la circulation publique, ou
- s'agit-il d'une manifestation de planches aérotractées (kitesurf) ?

OUI

pour au moins une de ces cinq propositions

La manifestation est-elle située dans ou à proximité d'un site natura 2000 ?

- ▶ Vérifier sur le site internet de la DREAL l'existence d'un site Natura 2000 sur les communes concernées et les communes limitrophes

OUI

pour au moins une des communes

- ▶ Accéder aux documents d'objectifs cartes informations sur le site internet de la DREAL
- ▶ Contacter l'opérateur Natura 2000 (liste et coordonnées sur le site internet de la DREAL)
- ▶ Puis prendre en compte les enjeux et les incidences possibles de la manifestation sur le ou les sites Natura 2000 concernés

La manifestation est-elle susceptible d'avoir des incidences ?

OUI

- ▶ Proposer des mesures d'évitement, d'atténuation voire de compensation en concertation avec l'animateur du site Natura 2000
- ▶ Argumenter et formaliser ces mesures
- ▶ Joindre le formulaire de pré-évaluation et un dossier rappelant les incidences et les mesures mises en œuvre

Transmission de l'ensemble des pièces à la préfecture du département ou sous-préfecture pour instruction.

NON

Pas de procédure évaluation des incidences

NON

NON

Joindre les cartes et le *formulaire simplifié d'évaluation des incidences* et conclure à la non incidence.



## EN RESUME :

- ⌘ budget de moins de 100000 €
- ⌘ + de 200 participants
- ⌘ Tout ou en partie sur Zone Natura 2000
- ⌘ Manifestation susceptible d'avoir des incidences

**DONC NECESSITE D'EFFECTUER UNE  
EVALUATION D'INCIDENCES COMPLETE** pour  
déterminer les incidences possibles et prévoir des  
mesures d'évitement ou des modifications de tracés



## LA DEMARCHE SUIVIE POUR REALISER UNE EVALUATION D'INCIDENCE COMPLETE

- α **Prise d'informations** via Internet (site de la DREAL en particulier)
- α **Lecture** du Guide Méthodologique pour l'EI des manifestations sportives sur les sites Natura 2000 (100 pages...)
- α **Prise de contact** avec l'animateur local du site Natura 2000 concerné
- α **Présentation du parcours** de la manifestation sportive à l'animateur local du site Natura 2000 : discussion des points litigieux et évolutions possibles du parcours
- α Lecture et prise d'informations nécessaires à partir du **DOCOB** (document d'objectif de la Zone Natura 2000 concernée)
- α **Prise de mesures** nécessaires ou modification de tracé
- α **Rédaction** du dossier complet



## SOMMAIRE DU DOSSIER D'EVALUATION D'INCIDENCES

**1- Description de la manifestation sportive (nature de l'épreuve, nombre de participants, disciplines, date, durée...)**

**2- Identification du ou des sites Natura 2000 concernés**

**3- Description du site ou des sites Natura 2000 concernés**

**4- Analyse des incidences de la manifestation**

**5- Mesures réductrices ou de prévention**

**6- Conclusion**

**Annexes comportant cartes et tracé du parcours**



## UN EXEMPLE : ANALYSE DES INCIDENCES DE LA MANIFESTATION

b) Incidences éventuelles sur les espèces animales identifiées dans la rubrique 3 :

<b>Espèce animale</b>	<b>Code Eur 15</b>	<b>Usage</b>	<b>Incidences potentielles</b>
<i>Petit et grand Rhinolophe Barbastelles</i>	<i>1303/1304 1308</i>	<i>VTT</i>	<i>Dérangement potentiel faible (état des populations mal connues sur ce secteur)</i>
<i>Loutre d'Europe</i>	<i>1344</i>	<i>Canoë, course à pied</i>	<i>Dérangement dû à la fréquentation (bruit, passage des canoës ou coureurs), dégradation potentielle de son milieu si débarquement sauvage ou entretien de la végétation des berges trop radicales (berges et rypisylve) ou passage en hors-circuit dans le cadre de la course à pied (piétinement de la végétation).</i>



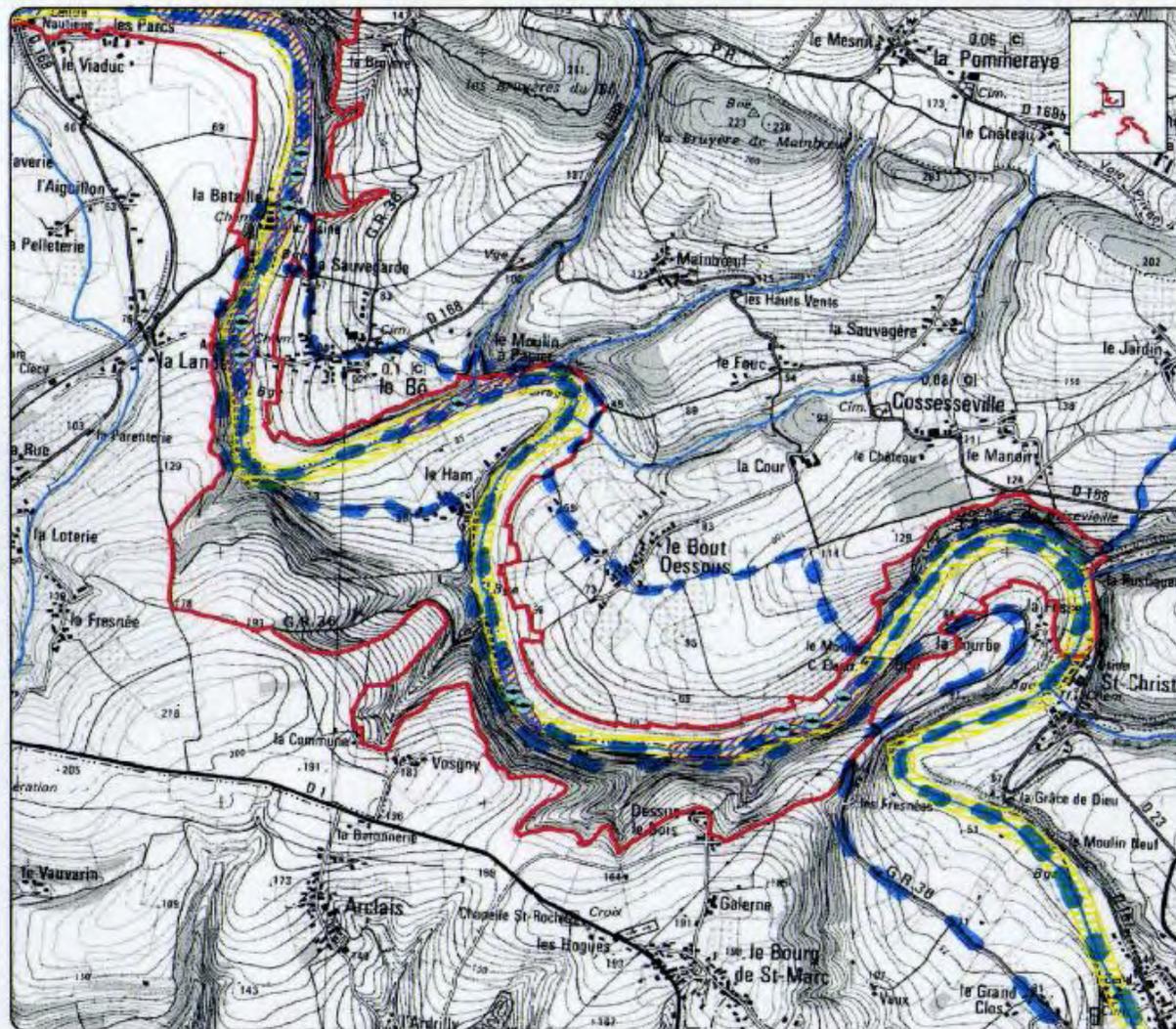
## UN EXEMPLE : MESURES REDUCTRICES OU DE PREVENTION

Éléments identifiés comme ayant une incidence potentielle significative	Habitats ou espèces concernés	Mesures réductrices ou de prévention envisagées
<p><i>Dérangement dû à la fréquentation (bruit, passage des canoës ou coureurs), dégradation potentielle de son milieu si débarquement sauvage ou entretien de la végétation des berges trop radicales (berges et rypisylve)</i></p>	<p><i>Loutre d'Europe</i></p>	<p><i>Embarquement et débarquement sur site aménagé spécialement pour la manifestation : montage et démontage de pontons en bois et de flotteurs permettant un débarquement des concurrents et du matériel évitant une détérioration des berges. Public uniquement accepté sur les bases de départ et d'arrivée</i></p>



## UN EXEMPLE : ANNEXES : LA CARTOGRAPHIE

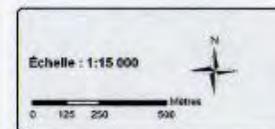
Cartographie des habitats d'espèces\* du secteur n°1, partie Sud



**Légende**

- Périmètre du site
- Cours d'eau
- Loutrre d'Europe
- Chabot

\* En raison de la grande diversité des écosystèmes, l'ensemble du site est considéré comme favorable aux espèces de chauves-sourts d'intérêt européen et au Lucane. Leur habitat n'a donc pas été cartographié.



OFIE des Collines normandes  
Mai 2009  
Fonds cartographiques :  
IGN Scan250 et DREM Basse-Normandie

Tracé de "Suisse Normande Le Raid" en Zone Natura 2000

Annexe 7 : Cartographie des habitats d'espèces du secteur n°1 partie Sud avec tracé du parcours « Suisse Normande Le Raid »

## LES MOYENS MIS EN OEUVRE

### **Les moyens humains pour constituer le dossier :**

- ⌘ action bénévole de l'organisateur estimée à environ 70 h de travail
- ⌘ intervention d'un animateur professionnel Natura 2000 : 15 h

### **Les moyens humains pour réaliser les mesures d'évitement :**

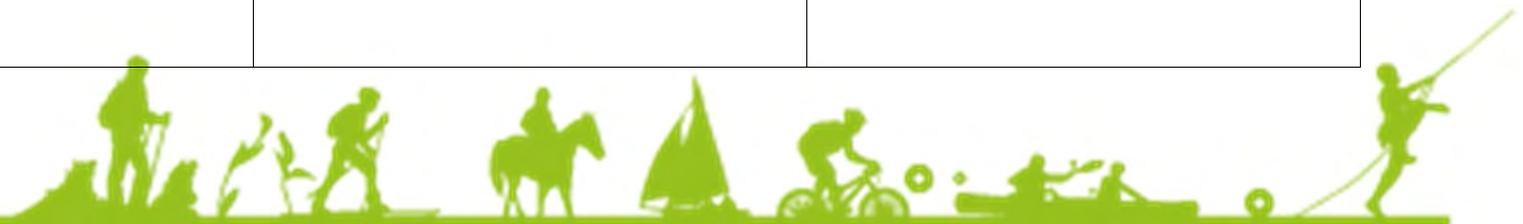
- ⌘ intervention de bénévoles et de professionnels pour réaliser les aménagements souhaités (20 h de travail environ)

### **Les moyens matériels :**

- ⌘ matériel informatique
- ⌘ matériel spécifique aux aménagements souhaités
- ⌘ véhicule de transport spécifique pour les aménagements



Évaluation des incidences	Points positifs	Points négatifs
Organisateur	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaissance et valorisation de la manifestation</li> <li>• Démarche écoresponsable</li> <li>• Sensibilisation du public</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Temps passé</li> <li>• Compétences nécessaires</li> <li>• Modifications des parcours ou épreuves sportives</li> </ul>
DREAL	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décloisonnement de Natura 2000 :               <ul style="list-style-type: none"> <li>– Interne (entre les services de l'Etat)</li> <li>– Externe avec le mouvement sportif</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de recul et d'expertise</li> </ul>



# Attentes des services instructeurs

Présence de l'EIN2000 – au minimum du formulaire de pré-évaluation – avec **une carte** assez détaillée pour évaluer les impacts éventuels.

Prise de contact avec l'animateur dès lors que la manifestation se situe dans un site Natura 2000.



# Suivi et contrôle

Un agent de la DREAL / DDT peut se rendre sur une manifestation pour vérifier la bonne application des mesures proposées dans l'EIN2000.

Des propositions d'amélioration peuvent ainsi être faites pour l'année suivante.



Merci de votre attention

